

CAFERUIS

CERTIFICATION AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

Certificat délivré par le Ministère chargé des Affaires sociales

Code DOKELIO : AF_18866 - Code CPF : 129 642, 141 593

Code RNCP : 2514 – Formacodes : 44047, 44037, 44072

**Diplôme
niveau II**
(niveau Bac +4)

**Accès avec un diplôme de
niveau III en travail social
ou de niveau II**

**Formation
14 ou 18 mois**

**Accessible
par la VAE**

IS2TS

L'IS2TS est l'Institut Supérieur Technique en Travail Social d'INITIATIVES FORMATIONS. C'est un centre de formation privé, non lucratif, à taille humaine, habilité par l'État et enregistré au Rectorat de Versailles pour dispenser des formations professionnelles du secteur médico-social. Depuis sa création en 1989, Initiatives a formé plus de 9.000 personnes aux métiers médico-sociaux sur ses deux sites de Bourg-la-Reine (92) et Montpellier (34).

Militants de l'insertion professionnelle, nous cherchons à favoriser l'acquisition des compétences requises pour les métiers du social et du médico-social, par une pédagogie adaptée et un accompagnement personnalisé.



Le Secteur Social et Médico-Social

Près de **35000**
structures sociales et
médico-sociales.

700 000 professionnels du
secteur sanitaire et social
avec **60% des emplois** dans
la **branche du médico-social**

70 900 éducateurs spécialisés,
33 400 moniteurs-éducateurs
et 56 300 aides médico-
psychologiques

*Sources : Ministère des Affaires Sociales ; Estimation DGCS

Le Métier

“ Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité notamment dans le cadre des établissements et services visés par l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles. (...)

Ils sont à leur niveau garants du respect des droits des usagers et se doivent de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.

En responsabilité d'une unité de travail, ils ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation. Leur position d'interface leur confère une fonction spécifique de communication interne. ”

Extrait de l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS

Les principales activités d'un cadre de l'intervention sociale sont :

Pilotage de l'action ; l'encadrement d'équipe et de professionnels ; la gestion des ressources humaines ; la gestion administrative et budgétaire d'une unité ; la communication interne ; la participation au projet d'établissement ; le partenariat d'action et le travail en réseau.

Le Champ d'Exercice Professionnel

Le cadre d'intervention sociale exerce dans le secteur social, médico-social et sanitaire. Il travaille dans le secteur privé associatif ou dans le secteur public (collectivités territoriales et hospitalières). Il peut être responsable d'établissement.

Les Personnes Concernées

La formation CAFERUIS est accessible aux personnes :

- **En situation d'emploi** : titulaire d'un contrat de travail (CDD, CDI, contrat aidé type contrat de professionnalisation, emploi d'avenir, CIF (congé individuel de formation) CDI ou CDD tout secteur...) pour la durée de la formation, le salarié bénéficie de l'engagement de son employeur pour entreprendre la formation.
- **Sans employeur** (inscription à Pôle Emploi, CIF-CDD, mission locale pour les moins de 26 ans...).

La Formation

L'architecture de la formation est construite sur l'alternance entre la **formation en centre (400h)** et la **formation sur sites qualifiants (420h de stage)**.

Le programme est bâti sur 4 "unités de formation" (UF) qui servent à l'acquisition de compétences:

- **UF1. Conception et conduite de projet** (90 heures) ;
- **UF2. Expertise technique** (150 heures);
- **UF3. Management d'équipe** (100 heures) ;
- **UF4. Gestion administrative et budgétaire** (60 heures).

Spécificités de l'IS2TS :

- 2 rentrées par an (printemps et automne) sur 12 mois ou 16 mois
- Formation partiellement en FOAD,
- Possibilité de poursuivre sur un parcours niveau I (Expert-Directeur d'Etablissement en Economie Sociale et Solidaire (Mastère2)).

La Procédure d'Admission

Pour se présenter aux épreuves d'admission, le/la candidat(e) doit remplir les conditions suivantes:

- Soit être titulaire d'un diplôme de travail social au moins de niveau III ;
- Soit être titulaire d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II ;
- Soit être titulaire d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de deux ans d'expérience professionnelle ;
- Soit être titulaire d'un diplôme correspondant à deux ans d'études supérieures et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement ;
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

La candidature à l'entrée en formation se déroule en 3 étapes :

1. Une réunion d'information collective (dates et inscription sur le site internet),
2. Dépôt du dossier d'admission dûment rempli (avec toutes les pièces justificatives),
3. Épreuve orale d'admission (entretien de motivation et compréhension des enjeux du métier et de la formation).

Pour toute information complémentaire (coûts, dates d'épreuves, programme), venez à nos réunions d'information libres et gratuites. Rendez-vous sur notre site pour les dates et autres renseignements.

www.is2ts.fr

Lieu de la Formation

SITE DE PARIS

43 bd du Maréchal Joffre

92340 BOURG-LA-REINE

Tél : 01 41 13 48 23

Fax : 01 41 13 42 62

E-mail : formation@initiatives.asso.fr